

Madame, Monsieur,

Le Comité franconvillois de la Culture et des Fêtes de Franconville organise la :

30 **FOIRE À LA**
BROCANTE 
ET AUX ANTIQUITÉS
DIMANCHE 5 MAI 2024

Le prix du module, 3 mètres linéaires indivisibles, est fixé à **28 €**.

Les règlements en vigueur seront strictement respectés et la mise en application se fera sous la surveillance de la Police municipale. **(Voir au verso)**

Nous vous remercions de remplir le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné du chèque correspondant et des documents suivants :

- Pour les particuliers : photocopie de la carte Nationale d'identité recto-verso **(en cours de validité)**
- Pour les professionnels : un extrait de Kbis datant de moins de 6 mois

Inscriptions par correspondance : renvoyer le tout **avant le 28 avril 2024**

CFCF - Mairie de Franconville-la-Garenne

BP 90043

95132 FRANCONVILLE CEDEX

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

LUNDI 18 mars - 14h à 17h

LUNDI 25 mars - 14h à 17h

SAMEDI 6 avril - 10h à 12h

Maison des Associations

ATTENTION / Pour les emplacements groupés, adresser vos dossiers ensemble et indiquer dans la partie « observation » du bulletin d'inscription le nom des différentes personnes.

Renseignements :

Par mail : brocante.franconville95@gmail.com

Par téléphone : 06 45 15 76 56 - du lundi au vendredi de 15h à 18h

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Françoise COLLY
Présidente du CFCF

RÈGLEMENT

DU BON USAGE DE LA BROCANTE

- Ouverte aux professionnels de la Brocante et aux particuliers (**Franconillois en priorité**)
- En s'inscrivant à la Brocante, les exposants obtiennent l'autorisation de vendre à titre individuel et nominatif pour la journée susdite.
- Emplacements non couverts – Tables et chaises non fournies
- L'organisateur dégage toute responsabilité sur les incidents ou accidents ayant pour cause les visiteurs et/ou vendeurs.
- Aucun remboursement ne sera accordé au titre de conditions climatiques.
- Installation :
 - entre 6h et 8h du matin (**plus de véhicule dans la zone piétonne à 8h**)
 - Lors des inscriptions, les exposants se verront remettre un macaron portant le(s) numéro(s) de l'emplacement où il(s) se trouve(nt). Celui-ci sera à présenter à l'accueil le jour de la brocante.
- À 8h30, toute place non occupée sera réattribuée et non remboursée.
- Les exposants s'engagent à respecter les limites de leur emplacement.
- Les exposants doivent laisser leur emplacement propre en utilisant les sacs poubelles et la benne mis à leur disposition. (**Merci de respecter l'environnement de la commune qui vous accueille**).
- Le numéro d'emplacement doit être conservé et présenté aux organisateurs sur simple demande.

Objets **STRICTEMENT INTERDITS** de vente sous peine d'éviction :

- Tous les textiles et cuir, neufs ou usagés
- Armes
- Animaux

ATTENTION

Toute activité de prosélytisme est interdite.

La vente de tous comestibles et boissons est strictement réservée à l'organisateur.

Pour votre confort restauration et buvette sont prévues dès 8h et durant toute la journée

Aucune inscription ne se fera le jour de la brocante

RENSEIGNEMENTS

- Par mail : brocante.franconville95@gmail.com
- Par téléphone : 06 45 15 76 56, du lundi au vendredi de 15h à 18h



BONNE BROCANTE À TOUS